

MISE EN PROPRETÉ DES LOCAUX : LE NETTOYAGE MANUEL DES SOLS



Public concerné :

Les agents d'entretien chargés des travaux de nettoyage.

La propreté des locaux est assurée par un agent qui effectue seul ou en équipe, l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces, des bâtiments de la collectivité.

La liste des atteintes à la santé des agents d'entretien est longue. Les tâches pénibles, les postures inconfortables et sans cesse répétées font partie de leur quotidien. Le nettoyage des sols ne fait pas exception.

1. Facteurs de risque

Lorsque l'agent est amené à nettoyer les sols, différents facteurs de risque peuvent se combiner et provoquer des troubles (musculaires, articulaires, [...]) néfastes au niveau du dos et des membres supérieurs mais aussi au niveau des membres inférieurs.

En effet, le nettoyage manuel des sols s'effectue souvent avec le dos courbé. Il nécessite régulièrement de s'accroupir ou de fléchir les genoux. Cela entraîne une pression permanente et inconfortable au niveau des articulations. Des efforts et des mouvements répétitifs de la main et du membre supérieur sont également fréquents.

Ces éléments peuvent engendrer des Troubles MusculoSquelettiques. À ces facteurs biomécaniques se cumulent des facteurs liés à l'activité (la mauvaise conception des locaux, l'inadaptation du matériel, les risques psychosociaux [...]) ainsi que des facteurs liés à la personne (âge, sexe, antécédents médicaux, [...]).

2. Conseils pratiques

Plusieurs solutions sont possibles pour améliorer les conditions de travail de ces agents. Cela passe par une réorganisation du travail, une meilleure configuration des locaux, ou encore une modernisation des outils de travail. Seule la modernisation du matériel comme solution pour diminuer les contraintes engendrées par le nettoyage manuel des sols sera traitée dans cette fiche. Elle sera complétée ultérieurement par d'autres fiches ergopratiques sur cette même thématique.

✓ Amélioration de l'outil principal : le balai

L'outil principal pour le nettoyage des sols, le balai, a beaucoup évolué ces dernières années. Les fabricants d'équipements de propreté intègrent aujourd'hui, dès la conception des équipements, la notion de santé au travail. Pour optimiser les conditions de travail :

- le balai doit être équipé d'un manche télescopique permettant à l'agent d'adapter le manche à sa taille. Pour un meilleur confort de travail, le haut du manche doit arriver en-dessous du menton (photo ci-contre) ;



- le poids du balai est aussi à prendre en compte. Un manche lourd va être plus difficile à porter et à soulever. Un matériel trop sophistiqué et trop lourd est à proscrire. Il existe des manches en aluminium pesant moins de 1 kg. Le poids des franges a également été limité, et leur coefficient d'adhérence amélioré d'où l'importance de renouveler régulièrement le matériel.

✓ Faciliter la méthode de nettoyage dite à « la godille »

La méthode de nettoyage des sols à « la godille » est souvent préconisée. Elle consiste à tirer le balai vers soi, en reculant, tout en ayant un déplacement rectiligne et en faisant pivoter le balai, en décrivant des « S » sur le sol. Seul le balai exécute des zigzags d'une large ampleur. Cependant, cette méthode sollicite les membres supérieurs.

Aujourd'hui, les fabricants proposent des manches équipés de poignées montées sur un axe rotatif. Le manche bénéficie d'une double torsion pour limiter le nombre de mouvements du poignet (photo ci-contre). Ce type de matériel limite les mouvements traumatisants du poignet, du coude et de l'épaule.



✓ La méthode de pré-imprégnation

Il existe également une méthode appelée méthode de pré-imprégnation. Il s'agit du nettoyage des sols par une mop (frange) microfibre pré-imprégnée d'une solution détergente.

La méthode consiste à mesurer précisément la solution nécessaire à une imprégnation optimale de chaque mop. Les mops sont préparées au préalable, disposées dans un bac unique adapté au chariot (photo ci-contre). La mop est fixée au support velcro par simple pression (il n'y a plus besoin de se baisser pour fixer la mop au support). Après utilisation, la mop est jetée dans un filet de lavage et échangée contre une mop propre.



Les avantages de cette méthode :

- elle supprime le remplissage et la vidange des seaux ;
- elle nécessite un volume d'eau 4 fois moins important ;
- elle élimine l'essorage et son effort de manutention ;
- elle réduit le poids des franges microfibres qui sont imbibées au minimum.

Des chariots spécifiquement adaptés à cette méthode permettent à l'agent de transporter l'ensemble de son matériel et éviter les déplacements. Une démonstration et une formation à cette méthode sont indispensables pour que les agents se l'approprient.

De plus, des supports ont été créés dans le but de pouvoir utiliser une mop recouvrant les deux faces du support (photo ci-contre). Ces deux faces génèrent une économie de trajets et de temps.



Il y a une alternative à la méthode de pré-imprégnation. Elle permet d'imprégner instantanément la mop en appliquant une pression avec le balai sur une grille disposée dans le bac contenant la solution (photo ci-contre). Cette méthode permet d'utiliser la même mop avec les supports double face pour réaliser le dépoussiérage et le nettoyage.

Le Pôle Handicap – Maintien dans l'Emploi et le Service Prévention des Risques Professionnels du Centre de Gestion du Haut-Rhin se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche. Pour toute information complémentaire, contactez l'Ergonome au 03 89 20 36 02.